

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le 11 Avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

**PRESENTS** : Messieurs M. BUGAUD, E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL, JP. CONSTANT (procuration de M. ALLAMEL), J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, S. CIVIER, G. JALADE, B. PERRUSSET (procuration de G. FANGIER), C. BOUTONNET, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY (procuration de P. MANENT), D. BERAL (procuration de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE (procuration de M. DUBOIS), S. REYNIER, P. LAVIALLE, JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE.  
Mesdames R DUPLAN, MN. DURAND (procuration de P. GAILLARD), C. FAURE, F. DUMAS, F. NOGIER, C. DUCHAMP, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND, D. CHARITA, C. GARCIA

Nombre de conseillers

En exercice : 55  
Présents : 45  
Procurations : 6  
Votants : 51  
Absents : 4

Date de convocation : 05/04/2018

Absents : Messieurs A. BASTIDE, F. JOUFFRE,  
M. CHAZE et J. SARTRE

En présence des suppléants non votants :  
Monsieur L. JOFFRE

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

**Objet** : Programme Local de l'Habitat - Action 5 - Financer le logement social : Attribution d'une subvention à ADIS SA HLM pour le programme de logements sociaux « Les Sarments »

Le Président rappelle que les membres du conseil communautaire ont adopté par délibération du 30 mars 2017 un nouveau règlement financier visant à apporter une aide financière à la construction (neuve et en acquisition-amélioration) de logements sociaux (PLAI, PLUS et PSLA) réalisés par des bailleurs publics voire associatifs, pour favoriser l'atteinte des objectifs indiqués dans le PLH 2014/2019.

Dans ce cadre, le président présente aux membres du conseil communautaire le dossier faisant l'objet d'une demande de subvention de la part d'ADIS SA HLM :

**Opération « Les Sarments » sur Vesseaux - 5 logements**

• **Descriptif de l'opération :**

Programme en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 5 logements sis au Lieudit « Les Forts » :

- 3 PLUS (soit 3 T3)
- 2 PLAI (soit 2 T3)

Public cible : seniors mais typologie des logements adaptée aux ménages avec enfant

Agrément de l'état délivré le 20/12/2016 pour 6 logements

Permis de construire délivré le 05/05/2017

• **Demande de subvention CCBA :**

- pour 3 logements PLUS neufs :  $3 \times 2\,000 \text{ €} = 6\,000 \text{ €}$
- pour 2 logements PLAI neufs :  $2 \times 3\,000 \text{ €} = 6\,000 \text{ €}$

Soit un total de 12 000€.

- Plan de financement :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Foncier	202 560 €	Emprunt CDC	618 160 €
Coût de la construction	569 700 €	Etat	11 000 €
		CCBA	12 000 €
		Fonds propres*	131 440 €
Total	772 260 €	Total	772 260 €

\* A soustraire : participation communale de 10 %

- Début des travaux : janvier 2018.

Conformément au règlement financier, le dossier a été présenté aux membres du Bureau exécutif le 12 septembre 2017 et le 27 mars 2018 qui ont émis un avis de principe favorable à cette demande de subvention.

ADIS SA HLM ayant envoyé la copie des ordres de service datant du 28/12/2017 confirmant ainsi le démarrage des travaux (DOC en date du 28/12/2017), il convient au conseil communautaire de se prononcer sur cette demande de subvention.

Pour mémoire :

Enveloppe initiale du PLH / Action 5	586 100 €
Subvention ADIS / Ecole Labégude	26 000 €
Subvention ADIS / Rue du Gué Vals	16 000 €
Subvention ADIS / La Pailhouse 1	17 000 €
Subvention ADIS / La Pailhouse 2	25 000 €
Subvention ADIS / Les Sarments	12 000 €
Subvention Ardèche Habitat / Le Saint Louis	55 000 €
Solde	435 100 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- d'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de 12 000 € pour l'opération « Les Sarments » sise Les Forts à Vesseaux, dans le cadre du règlement financier du PLH ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la signature de la convention à intervenir.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de  
**L'Ordonnateur soussigné**  
 certifie le caractère exécutoire  
 par réception en Préfecture

Pour extrait certifié conforme  
 Fait à UCEL, le 12 Avril 2018

Le Président,  
 Louis BUFFET



en date du 26 AVR. 2018